



DECLIC **CSE**

LE TRÉSORIER DU CSE

Durée: 1 jour

RÈGLES DE CALCUL DES BUDGETS DU CSE

- Base de calcul des budgets: la masse salariale (Quelles sont les sommes prises en compte dans la masse salariale?)
- Taux minimum du budget de fonctionnement
- Calcul du budget social

RÈGLES DE GESTION DES BUDGETS DU CSE

- Principe de gestion séparée des budgets du CSE
- Comment savoir ce qui relève du budget de fonctionnement et ce qui relève du budget social? (Les erreurs à ne pas commettre)
- Quel risque encourt le trésorier et les autres membres du CSE en cas de mélange des budgets?

OBLIGATIONS COMPTABLES DU TRÉSORIER

- Compte-rendu annuel de gestion (Comment l'élaborer? Comment l'adopter?)
- Règles de conservation des pièces comptables.

RÈGLES URSSAF A RESPECTER PAR LE CSE

- Les bons d'achat
- Les prestations liées aux loisirs et à la culture
- Les chèques vacances
- Faire face au contrôle URSSAF

RÈGLES D'ACCÈS AUX PRESTATIONS DU CSE

- Quels sont les bénéficiaires du CSE?
- Quid des personnes en congé parental?
- Quid des salariés en CDD ou en période d'essai?
- Quid des enfants dans les familles recomposées?
- Travail sur le règlement intérieur de votre CSE

GUIDE PRATIQUE CSE

Offert avec la formation



PUBLIC

Nouveaux membres du CSE
Trésorier du CSE
Trésorier adjoint

OBJECTIFS

- > Savoir distinguer les budgets
- > Faire face au contrôle URSSAF
- > Connaître les obligations comptables

TARIFS

En intra:

1 jour: 1850 € TTC

Ce tarif comprend le support de stage ainsi que nos frais de déplacement.

En interCSE:

1 jour: 450 € TTC/pers (repas inclus)

Declic-CE est agréé par la préfecture de la région Rhône-Alpes, pour dispenser la formation des élus du CSE en matière économique, juridique et SSCT. Nos stages répondent aux normes de certification du DataDock.



DataDock
Organisme
Référéncé